



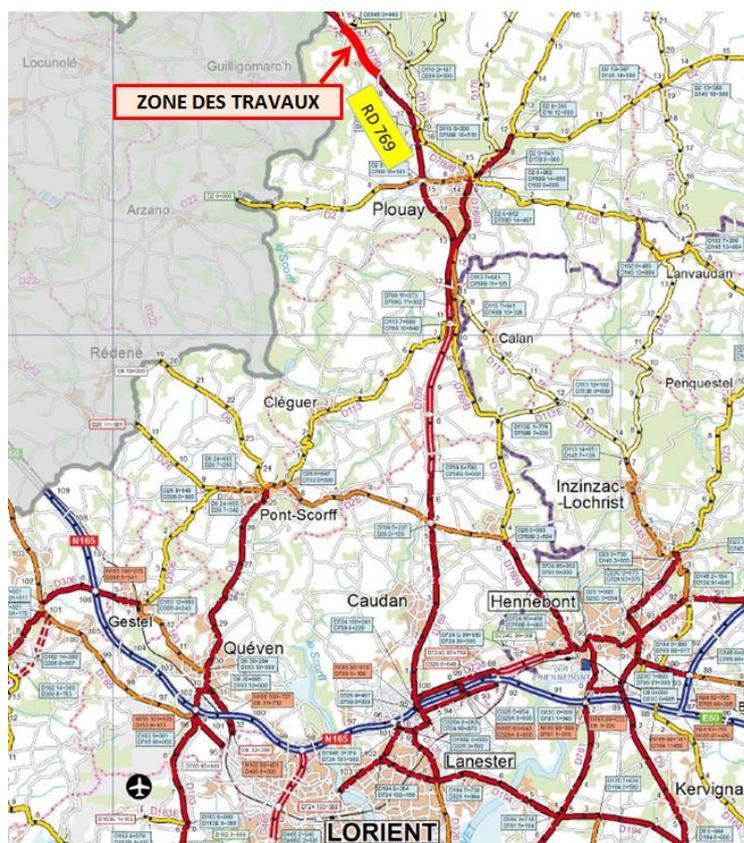
DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
Agence Technique  
Départementale sud-ouest

## Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2021, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la chaussée, ainsi que de remplacer les glissières de sécurité de la RD 769 sur le territoire de la commune de Plouay, entre le P.R. 18+320 et le P.R. 20+000.

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

## Plan de situation



## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des Routes et de l'Aménagement (ATD sud-ouest)

**Entreprises :** PIGEON Bretagne Sud et AGILIS

**Montant de l'opération :** 320 000 € TTC

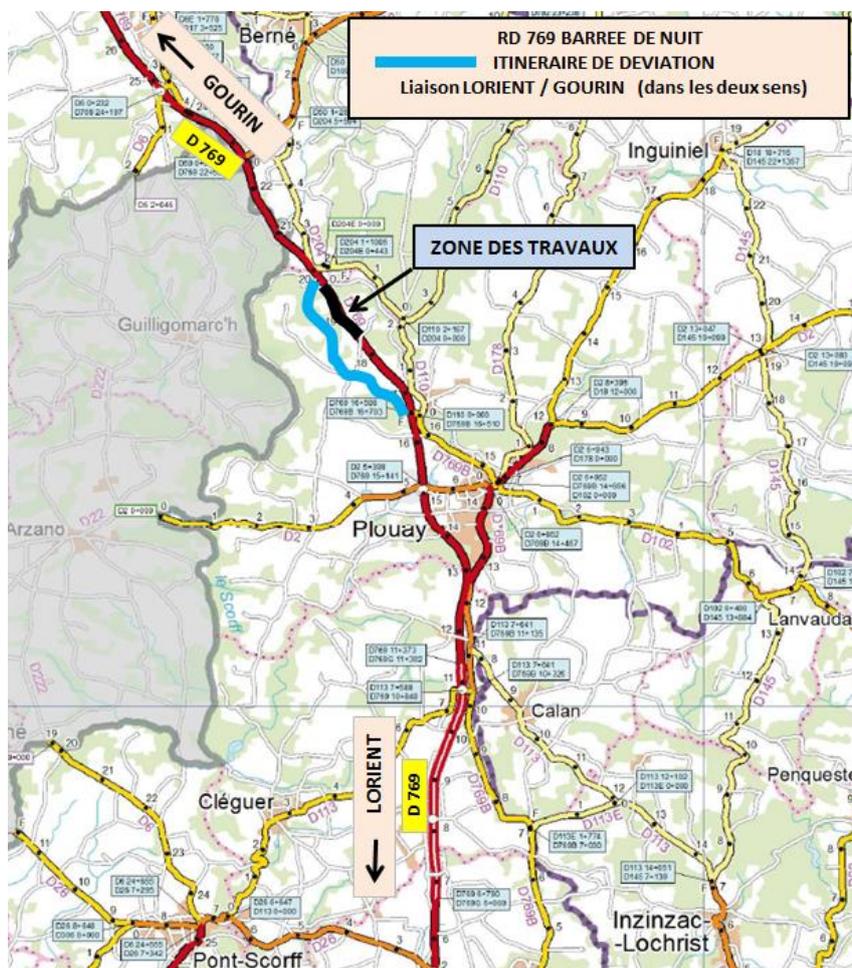
## Organisation des travaux

Les travaux démarreront à compter du 10 juin 2021 pour une durée prévisionnelle de 1 mois.

## Information et déviations durant les travaux

- Phase 1, du 10 au 18 juin - Circulation alternée par feux tricolores de jour :
  - Dépose des glissières de sécurité existantes
  - Curage des fossés
  - Rabotage et réfection de la chaussée de la voie lente
- Phase 2, du 21 au 23 juin - Déviation de la circulation de nuit :
  - Réfection de la couche de roulement de chaussée.
- Phase 3, du 24 juin au 09 juillet - Circulation alternée par feux tricolores de jour :
  - Finition de voirie et calage des accotements.
  - Pose des nouvelles glissières de sécurité.

Les travaux de la phase 2, nécessiteront la fermeture à la circulation de la RD 769 **durant 2 nuits**, un itinéraire de déviation sera mis en place suivant le plan ci-dessous :



## Démarrage du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur le démarrage du chantier, conformément aux préconisations du guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) en vigueur et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre un démarrage de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

### Contacts

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

### Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

**[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)**

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.